

M. Knowles (Winnipeg-Nord-Centre): Monsieur le président, ce n'est pas ce que les prévisions budgétaires renferment qui m'inquiète. Le ministre, ce jeune agitateur dont on se méfie, nous dit: Pour l'instant nous n'avons aucun programme nouveau dans ce domaine. Nous sommes fiers de ce que nous avons accompli, mais nous n'avons rien de neuf à proposer.

Pourquoi, monsieur le président, c'est comme Alice au pays des merveilles. Il ne faut pas s'arrêter de courir pour rester où l'on est. Si l'on songe à ce qui arrive au coût de la vie et au niveau de vie au Canada, et qu'on ne s'attaque pas à d'autres secteurs, il arrivera un moment où les Canadiens ne bénéficieront pas comme il se doit de nos programmes d'assistance sociale parce que ceux-ci reculeront. Ce qui m'inquiète surtout, c'est la suffisance du ministre: il croit que tout va bien et que nous pouvons nous contenter de ce que nous avons.

M. Francis: Non.

M. Knowles (Winnipeg-Nord-Centre): Le député d'Ottawa-Ouest fait non de la tête. Il était jadis du groupe de fonctionnaires que j'ai complimentés, il y a un instant. C'est peut-être au ministère qu'il devrait être, et non ici où il nous dit que tout est bel et bon.

Chaque fois qu'il est question d'améliorer nos programmes de bien-être social, l'honorable député de Simcoe-Nord en profite pour parler du coût des programmes d'assurance frais médicaux et d'autres programmes non limitatifs. Quand nous faisons valoir que les pensions devraient être majorées—en fait, il y a une huitaine de jours, j'ai présenté une motion tendant à porter la pension de vieillesse à \$125 par mois—le député et ses acolytes prétendent qu'on ne peut se le permettre, car il faut équilibrer le budget.

Ce n'est pas le moment de faire un discours sur le budget, mais je profite de cette occasion pour dire quelques mots à propos de certaines choses dont le député de Simcoe-Nord a parlé. Il faudra bien un jour nous rendre compte que, dans la société nord-américaine, il est erroné et factice de séparer les fonds publics des fonds privés. Les gens se plaignent amèrement lorsqu'ils voient, dans le rapport de l'auditeur général, qu'on a gaspillé et dépensé follement l'argent des contribuables. C'est très à la mode de dire qu'il ne faut pas gaspiller l'argent des contribuables, et j'en conviens, mais nous vivons dans un pays où certains joueurs de hockey touchent \$100,000 par an. Cet argent ne vient pas de la caisse publique, mais de particuliers; quand même, c'est une partie de l'argent gagné par la collectivité.

Devant les sommes astronomiques que nous affectons aux spiritueux, au tabac, aux voitures, et le reste, je n'ai pas à m'excuser de réclamer que nous dépensions le plus possible pour la santé et le bien-être de nos gens, et pour leur assurer un niveau de vie convenable. Je supplie de nouveau le ministre de redevenir le jeune agitateur dont on se méfie, qu'il était le premier soir qu'il est retourné au travail.

● (12.50 p.m.)

Nous devons tous penser au temps limité qui nous sera accordé pour discuter des crédits, monsieur le président. Mes honorables amis et moi-même nous sommes partagé les sujets à examiner; d'autres viendront donc me seconder, afin que les députés puissent connaître tout le programme. L'un de mes honorables amis traitera des hallucinogènes, un autre des liqueurs et du tabac, un autre de la santé des Indiens, un autre des questions médicales et un autre des divers problèmes relatifs aux pensions, si toutefois le temps nous permet à tous de prendre la parole. Pour ma part, je voudrais demander au ministre de consacrer son attention à une des lacunes de notre système de pensions et de sécurité sociale. Ce n'est pas une lacune qu'il a relevée lui-même, mais il a reconnu qu'il y avait, en effet, des lacunes, et j'aimerais lui demander de s'occuper de celle-ci. Il m'a entendu, ainsi que les députés présents, plaider ici un nombre incalculable de fois la cause des fonctionnaires retraités. J'ai tenté une fois de plus, ce matin, d'obtenir quelque réponse encourageante du ministre des Finances qui, lors de la dernière législature, a maintes fois déclaré, en public comme en privé, qu'il était tout acquis à l'idée de faire quelque chose dans ce sens.

Je ne signale pas ce seul groupe. Je tiens à dire au ministre de la Santé nationale et du Bien-être social que l'une des choses les plus importantes à régler, c'est la majoration progressive des pensions, en général, une fois qu'elles sont en vigueur. Ce qui s'applique aux fonctionnaires, aux membres des forces armées, aux agents de la Gendarmerie royale et aux employés du National-Canadien à leur retraite, ainsi qu'aux personnes qui touchent la pension de vieillesse ou une pension de sociétés ou entreprises privées. On dira peut-être, le problème n'a-t-il pas toujours existé? La réponse est non; il n'a pas toujours été aussi aigu. Bien des choses sont survenues. Pour commencer, les pensionnés sont nombreux. Deuxièmement, grâce à la science médicale et à l'aide que celle-ci a reçue de l'État, la durée de la vie s'allonge. J'ai ici un document assez sérieux qui prétend que les gens vivent environ 15 ans après leur retraite.